

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 80172 Numéro SIREN : 407 512 987 Nom ou dénomination : A 2 X

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007094

Désignation de l'entreprise : SAS A 2 X		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 85 Route de Thonon 74800 AMANCY		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 0 7 5 1 2 9 8 7 0 0 0 2 2		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	11 740	11 282	9 622
		Fonds commercial (1)	AH	AI		9 147	9 147
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		10 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	22 653	24 155	43 675
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 157	11 906	11 244
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BO			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	160	160	160
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 292	7 292	6 960
TOTAL (II)		BJ	BK	66 550	73 943	80 808	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	35 393	137 912	97 780
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	29 689	350 565	521 121
		Autres créances (3)	BZ	CA		397 842	372 931
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	256 346	256 346	465 023	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	21 521	21 521	28 145	
	TOTAL (III)	CJ	CK	65 082	1 164 187	1 485 000	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	131 632	1 238 129	1 565 808	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR	39 585	
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-	Stocks :		Créances :		
sations :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A 2 X		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :40 000.....)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	322 005	312 641
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 391	89 364
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	456 396	446 005
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	67 032	500 495
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	35 733	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	488 628	369 087
	Dettes fiscales et sociales	DY	152 686	221 763
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	25 929	9 925
Compte régul.	EB	11 727	18 533	
TOTAL (IV)	EC	781 734	1 119 803	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 238 129	1 565 808	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	781 734	1 119 803
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	321	495	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A 2 X						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 644 838	FB	7 172	FC	2 652 010	2 713 098
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	176 948	FH	54	FI	177 002	151 924
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 821 786	FK	7 226	FL	2 829 012	2 865 023
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		3 948
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	54 389	77 397
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	135
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 883 423	2 946 503
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 641 476	1 626 687
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(46 899)	121 817
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	383 403	327 521
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	19 196	16 449
	Salaires et traitements *					FY	493 168	498 640
	Charges sociales (10)					FZ	194 338	185 727
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *			GA	31 452	14 996
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	36 527	30 094
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	19	1 530
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 752 679	2 823 460
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	130 744	123 043
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 043	3 323
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3 043	3 323	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 505	836
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 505	836	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 539	2 488	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	132 283	125 530	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS A 2 X		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 915 21 946
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 915 21 946
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 941
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 707
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	41
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 982 17 707
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 067) 4 239
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	38 825 40 405
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 889 381 2 971 772
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 798 990 2 882 408
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	90 391 89 364
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	16 605 15 750
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 041 3 321
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	25 763 53 470
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		5 982	2 915
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 238 129 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 889 381 euros** et un total **charges de 2 798 990 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 90 391 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode

Règles et Méthodes Comptables

des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat,

Règles et Méthodes Comptables

mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	25 685,54		16 483,00			42 168,54
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 685,54		16 483,00			42 168,54
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	45 689,48		1 119,37			46 808,85
	Instal., agencement, aménagement divers	8 325,01					8 325,01
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	35 811,28		6 692,68		6 765,49	35 738,47
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		89 825,77		7 812,05		6 765,49	90 872,33
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	160,00					160,00
	Prêts et autres immobilisations financières	6 960,00		332,32			7 292,32
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 120,00		332,32			7 452,32
TOTAL		122 631,31		24 627,37		6 765,49	140 493,19

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Location	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire & Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2ans

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 917,00	4 822,65		11 739,65
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 917,00	4 822,65		11 739,65
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 014,00	20 639,39		22 653,39
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 370,10	788,29		8 158,39
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	25 522,41	5 242,14	6 765,49	23 999,06
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 906,51	26 669,82	6 765,49	54 810,84
TOTAL		41 823,51	31 492,47	6 765,49	66 550,49

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	28 625,50	35 393,03	28 625,50	35 393,03
	Sur comptes clients	28 555,34	1 133,51		29 688,85
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	57 180,84	36 526,54	28 625,50	65 081,88
TOTAL GENERAL		57 180,84	36 526,54	28 625,50	65 081,88
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			36 526,54	28 625,50	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 292,32		7 292,32
	Clients douteux ou litigieux	39 585,11		39 585,11
	Autres créances clients	340 668,53	340 668,53	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	650,00	650,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 165,00	3 165,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 286,21	52 286,21	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	328 397,57	328 397,57	
	Débiteurs divers	13 343,53	13 343,53	
	Charges constatées d'avances	21 521,22	21 521,22	
	TOTAL DES CREANCES	806 909,49	760 032,06	46 877,43
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	320,76	320,76		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	66 711,07	66 711,07		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	488 627,80	488 627,80		
	Personnel et comptes rattachés	23 586,71	23 586,71		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 748,40	32 748,40		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 609,83	88 609,83		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 740,80	7 740,80		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	35 732,52	35 732,52		
	Autres dettes	25 928,53	25 928,53		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	11 727,17	11 727,17		
	TOTAL DES DETTES	781 733,59	781 733,59		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		433 288,93			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Stocks et En-cours

	31/12/2021	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	173 305,13	126 405,94	46 899,19	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	173 305,13	126 405,94	46 899,19	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Produits à recevoir

		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		185 839
Autres créances clients <i>CLIENT FACT. A ETABLIR</i>	<i>172 428</i>	172 428
Autres créances <i>RRR A OBTENIR</i> <i>ASSOCIE INTERETS COURUS</i>	<i>10 369</i> <i>3 041</i>	13 410

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		323 221
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		321
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>321</i>	
Emprunts et dettes financières divers		82
<i>Int CC - COMPTE COURANT ACB</i>	<i>82</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		267 987
<i>FACT.NON PARV.FOURNISSEURS</i>	<i>267 987</i>	
Dettes fiscales et sociales		37 413
<i>DETTES PROV.CONGES A PAYER</i>	<i>22 087</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>1 500</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/CP A PAYER</i>	<i>8 593</i>	
<i>AUTRES ORGANI.SCX A PAYER</i>	<i>537</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>4 696</i>	
Autres dettes		17 419
<i>AVOIR A ETABLIR</i>	<i>17 419</i>	

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	40 000,00				40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 000,00				4 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	312 641,16	9 363,97			322 005,13
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	89 363,97	(89 363,97)		90 390,55	90 390,55
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	446 005,13	(80 000,00)		90 390,55	456 395,68

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 80 000,00

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 80 000,00

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 366 005,13

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 366 005,13

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 10 390,55

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	40,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	40,0000	40 000,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE					418 131,48	418 131,48
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				205 430,73	205 430,73
	Redevances Exercice				59 199,28	59 199,28
	TOTAL				264 630,01	264 630,01
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				44 973,41	44 973,41
	entre 1 et 5 ans				43 956,65	43 956,65
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				88 930,06	88 930,06
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				14 700,00	14 700,00
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				14 700,00	14 700,00
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		94 415,26	
		94 415,26	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		94 415,26	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2021	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers		3 041,43	3 041,43
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
Total des produits exceptionnels		2 914,50
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRDS CESSION IMMOB.CORPOR</i>	<i>2 914,50</i>	2 914,50
Total des charges exceptionnelles		5 981,57
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEP OP GEST</i>	<i>5 941,00</i>	5 941,00
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>Compte n° 68710000</i>	<i>40,57</i>	40,57
Résultat exceptionnel		(3 067,07)

Transferts de charges

31/12/2021

REFACTURATIONS	7 565,74
AVANTAGE EN NATURE	16 301,08
ASSURANCES CROISEES	1 896,36
TOTAL	25 763,18

[illegible]

« A 2 X »

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : AMANCY (Haute-Savoie) 85, route de Thonon
407 512 987 R.C.S. ANNECY

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 APPROUEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MAI 2022**

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide
d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, dont le montant
s'élève à

90.390,55 €

de la manière suivante :

- Prélèvement d'une somme de -80.000,00 €
pour distribution aux associés d'un dividende de 80,00 Euros par action, dont
la mise en paiement intervient immédiatement,
 - Virement du reliquat, soit ci 10.390,55 €
au compte « AUTRES RESERVES », dont le montant au 31 Décembre 2021 322.005,13 €
- se trouve ainsi porté à 332.395,68 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués, au titre de ces mêmes exercices, éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 dudit Code, ainsi que celui des revenus non éligibles à cette réfaction, ont été les suivants, étant précisé que la société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

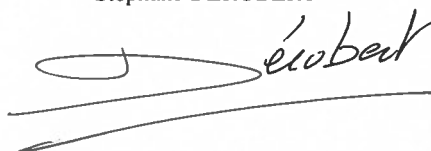
<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Revenus distribués</u>	
		<u>Eligible à la réfaction</u>	<u>Non éligible à la réfaction</u>
31.12.2018	80.000,00 €	80.000,00 €	/
31.12.2019	210.000,00 €	210.000,00 €	/
31.12.2020	80.000,00 €	80.000,00 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Le Président

Pour la société ACB INVESTISSEMENTS,
Stéphane DEROBERT



mazars

Parc des Glaisins
12 A, rue du Pré Faucon
Annecy-le-Vieux
74940 Annecy

A2X

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars Galet-Oldra
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
Siège social : Parc des Glaisins - 12 A, rue du Pré Faucon -
Annecy-le-Vieux - 74940 Annecy
Capital de 452 240 euros - RCS Annecy 428 288 484

A2X

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros

RCS Annecy 407 512 987

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société A2X,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2X relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

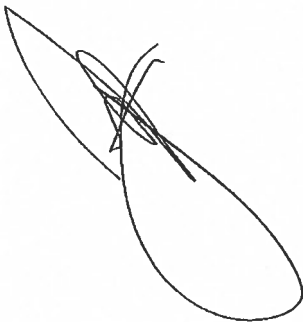
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars Galet-Oldra

Annecy, le 16 mai 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with several intersecting lines, characteristic of a cursive signature.

Christian Allombert

